

## Région Grand Est Vers une mobilité décarbonée

# Colloque ORT&L Nouvelles motorisation 9 décembre 2019

La Région Grand Est, l'ADEME et l'État accélèrent la transition énergétique





# La Région, chef de file sur la mobilité et la transition énergétique

#### Rôle de chef de file sur :

- le développement économique,
- le soutien à l'innovation,
- l'intermodalité et la complémentarité entre les modes de transports,
- la transition énergétique et écologique,
- -

#### La Région: autorité organisatrice des transports régionaux de voyageurs définit:

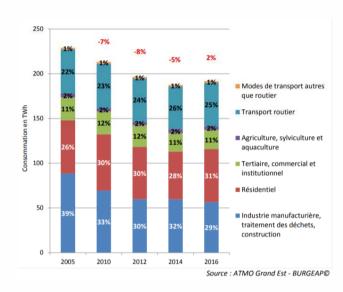
- l'offre de transports,
- la tarification applicable sur son réseau,
- le niveau de service fourni aux usagers dans le cadre des conventions et des contrats avec les différents transporteurs et prestataires,

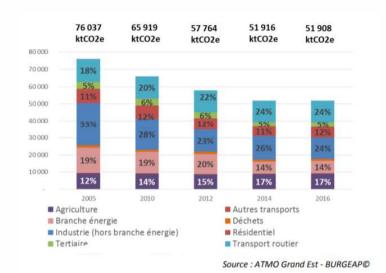
Développement du système d'information multimodal régional: FLUO

Une flotte importante de véhicules : VL, VUL, Groupes Lourds, train,...



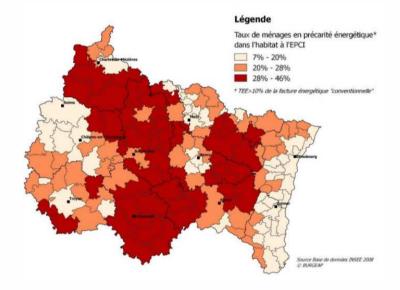
## Consommations du transport en 2016





26 % des consommations énergétiques

25 % des émissions de GES



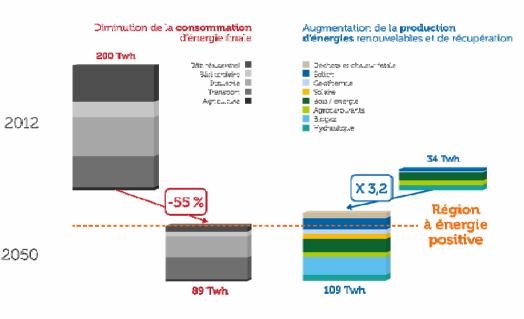
24,3 % des ménages en situation de précarité énergétique

Source: ONPE nov.2018



## Mobilité et enjeu SRADDET





#### **Objectifs du SRADDET reprenant la mobilité:**

- 01 Région à énergie positive et bas carbone Diminution de 55 % de la consommation - 45 % pour le Transport
  - Multiplication par 3,2 de la production d'ENR
- 04 Développer les énergies renouvelables
- 13 Développer les mobilités nouvelles
- 15 Améliorer la qualité de l'air
- 30 Développer la mobilité durable des salariés

#### Mais aussi:

Proposer des solutions adaptées aux zones rurales avec des grandes distances domicile-travail Développer le stockage d'énergie issue notamment du photovoltaïque, de l'éolien et de la méthanisation Réduire la facture énergétique des ménages



## Volonté politique



Engagement des élus du Conseil régional dans le développement des modes de transports bas carbone:

- ✓ Les modes actifs;
- ✓ Le transport collectif de personnes et de marchandises ;
- ✓ L'offre partagée de mobilité (covoiturage, autopartage, ...);
- ✓ Le transport individuel.



Avec une préférence pour les propulsions alternatives (BioGNV, électricité, hydrogène, bioéthanol)





# Vers une flotte de véhicules exemplaires

	LTECV Région Grand Est Nouvelle acquisition ou renouvellement	Décret véhicules faibles et très faible émissions
Véhicules < 3,5 tonnes	20% de véhicules à faible émissions	Emissions CO <sub>2</sub> < 60 g/km
Véhicules > 3,5 tonnes	Etude technico-économique sur l'opportunité d'utilisation de véhicules à faibles émission	
Autocar et autobus Article L224-7 du C-E	2020: > 50 % de véhicules à faible émissions 2025: Totalité de la flotte.	G1: Véhicules électriques, dont équipés d'une pile à combustible hydrogène, ou gaz si une fraction du gaz est d'origine renouvelable (20% en 2020 et 30% en 2025)  G2: Véhicules hybrides électriques ou gaz ou les véhicules dont les moteurs ne sont conçus pour ne fonctionner qu'avec des biocarburants très majoritairement d'origine renouvelable

Des stratégies régionales en cours d'élaboration : Biogaz, Hydrogène



# Les dispositifs d'accompagnement

La Région Grand Est, l'ADEME et l'État accélèrent la transition énergétique



#### Financé par :









## **Dispositifs: Installation IRVE**

#### Objectifs : faciliter la mobilité des habitants du Grand Est

- 1 000 IRVE sur voirie (hors agglo > 100 000 hab.)
  - Bornes privilégiées: accélérées
    - 55 % du coût HT
      - 1 250 €/PDC si borne normale
      - 2 200 €/PDC si borne accélérée
      - 8 000€/borne si borne rapide
- 1 000 IRVE sur parking d'entreprises
  - Bornes privilégiées: normales
    - 50 % du coût HT
      - 1 000 €/PDC
- 1 000 IRVE en résidentiel collectif
  - Bornes privilégiées: normales
    - 70 % du coût HT
      - 1 300 €/PDC



Bornes = IRVE = Infrastructures de recharge pour véhicules électriques PDC : Point de charge = Nombre de véhicules pouvant se charger sur l'IRVE



#### Bénéficiaires

 Ensemble des partenaires formant un projet territorial de minimum 3 utilisateurs de la station

#### Projet éligible

- Station permettant d'avitailler tout type de véhicule sans discrimination
- + de 51 % de bioGNV => contrat d'origine
- Minimum 3 partenaires / utilisateurs dans le projet
  - > Assurer la viabilité économique du projet

#### Montant de l'aide:

Taux : 20 % du coût éligible HT

■ Plafond: 30 000 €



## Dispositifs: Acquisition de véhicules H2

#### **Bénéficiaires**

 Ensemble des partenaires formant un projet territorial de minimum 3 utilisateurs de la station

#### Projet éligible

- Soutien à l'acquisition de 10 véhicules pour chaque projet de station
- Véhicules à hydrogène neufs (PAC ou prolongateur d'autonomie)
- Minimum 3 partenaires / utilisateurs dans le projet
  - > Assurer la viabilité économique du projet

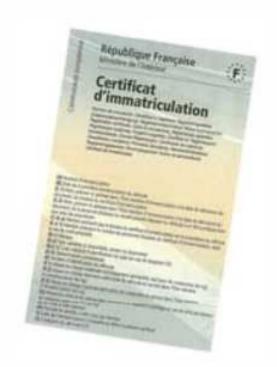
#### Montant de l'aide:

- Taux : 25 % du coût éligible HT (surcoût à l'acquisition)
- Plafond : 40 000 €/Véhicule









Exonération à concurrence de la totalité de la taxe proportionnelle sur les certificats d'immatriculation des véhicules spécialement équipés pour fonctionner, exclusivement ou non, au moyen de l'énergie électrique, du gaz naturel véhicules ou du gaz de pétrole liquéfié ou du superéthanol

La reconduction de cette disposition est proposée cette semaine (6 décembre) aux élus du Conseil Régional lors du vote du Budget Primitif





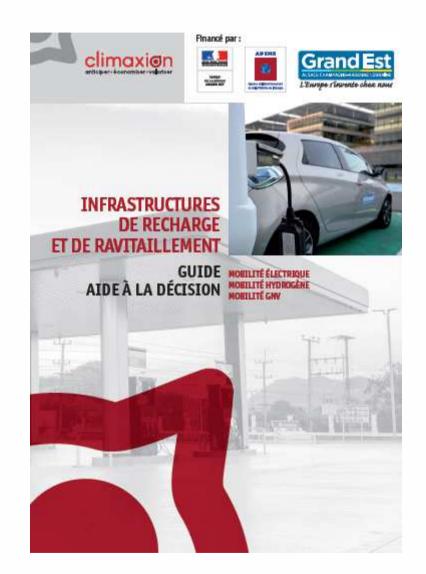
# Un accompagnement: Guide d'aide à la décision

#### Pourquoi ce document?

Donner aux porteurs de projets d'infrastructures publiques pour les mobilités alternatives:

- Les moyens d'identifier quel(s) projet(s) mettre en œuvre
- Une vision d'ensemble d'un tel projet
- Les étapes et réflexions associées au montage du projet

Acculturation de la mobilité alternative avec une même méthodologie et vocabulaire.



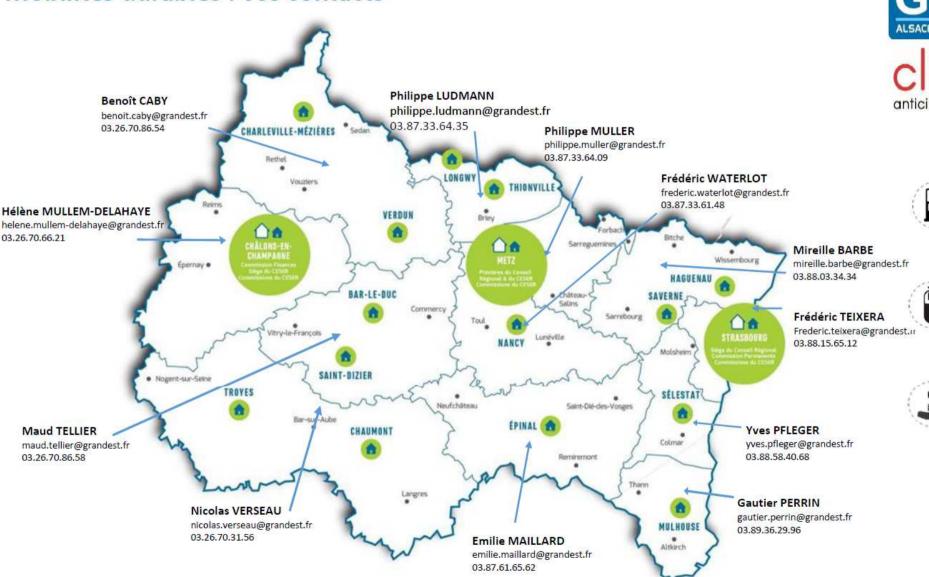






## Un accompagnement de proximité

#### Mobilités durables : vos contacts







#### **BioGNV** Carole COMBE

carole.combe@grandest.fr 03.88.15.39.12

#### Hydrogène Marion BEAUDOUIN

marion.beaudouin@grandest.fr 03.88.15.39.12

#### Autopartage

#### Alsace Laure THIBAULT

#### laure.thibault@grandest.fr

03.88.15.35.25

#### Champagne-Ardenne Loïc HERLUISON

loic.herluison@grandest.fr 03.26.70.74.30

#### Lorraine

#### Thomas MEYER

thomas.meyer@grandest.fr 03.26.70.74.30

Version au 2019/10/29

# Tous les dispositifs, les contacts et les publications sur le site climaxion.fr



